


Le curriculum de l'Ontario  
9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année

# Langues classiques et langues internationales



1999

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	2
La place des langues classiques et des langues internationales dans le curriculum .....	2
<b>Le programme de langues classiques et de langues internationales</b> .....	4
Aperçu du programme .....	4
Attentes et contenus d'apprentissage .....	4
<b>Langues classiques</b> .....	5
Aperçu .....	5
Cours et crédits .....	5
Domaines d'étude .....	6
<b>Cours :</b>	
Langues classiques, niveau 1, cours théorique (Grec ancien/Latin – LVGAD/LVLAD) .....	7
<b>Langues internationales</b> .....	
Aperçu .....	15
Cours et crédits .....	15
Domaines d'étude .....	16
<b>Cours :</b>	
Langues internationales, niveau 1, cours théorique (LBAAD – LYYAD) .....	17
Langues internationales, niveau 1, cours ouvert (LBAAO – LYYAO) .....	22
Langues internationales, niveau 2, cours théorique (LBABD – LYYBD) .....	28
Langues internationales, niveau 2, cours ouvert (LBABO – LYYBO) .....	33
<b>Grilles d'évaluation du rendement</b> .....	40
<b>Lexique</b> .....	46

An equivalent publication is available in English under the title *The Ontario Curriculum, Grades 9 and 10: Classical and International Languages, 1999*.

Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>

# Introduction

*Le curriculum de l'Ontario, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année – Langues classiques et langues internationales, 1999* sera mis en œuvre à partir de septembre 1999 dans les classes de 9<sup>e</sup> année et à partir de septembre 2000 dans les classes de 10<sup>e</sup> année des écoles secondaires de l'Ontario. Le présent document remplace ce qui se rapporte au programme de langues classiques et de langues internationales en 9<sup>e</sup> année dans *Le programme d'études commun – Politiques et résultats d'apprentissage de la 1<sup>re</sup> à la 9<sup>e</sup> année, 1995*, de même que les sections se rapportant à la 10<sup>e</sup> année dans les documents suivants :

- *Langues internationales, Partie A – Politique et aspects du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1990*
- *Langues internationales, Partie B – Élaboration du programme, cycles intermédiaire et supérieur, 1990*
- *Études classiques, cycles intermédiaire et supérieur, 1990.*

Les renseignements communs à tous les programmes-cadres sont publiés dans un document complémentaire intitulé *Le curriculum de l'Ontario, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année – Planification des programmes et évaluation, 1999*. Cette publication est postée dans le site Web du ministère de l'Éducation et de la Formation, à l'adresse Internet suivante : <http://www.edu.gov.on.ca>

## La place des langues classiques et des langues internationales dans le curriculum

En raison de la croissance des échanges au plan international dans les domaines de la politique, de l'économie et de la technologie, une connaissance des langues étrangères est non seulement un avantage, mais également une nécessité. L'étude des langues classiques aide les élèves à mieux comprendre la culture du monde antique et l'étymologie latine et grecque des mots français. L'étude des langues internationales leur permet d'acquérir les aptitudes nécessaires pour communiquer sans difficulté avec des ressortissants d'autres pays tout en approfondissant leurs connaissances en français.

Pour jouer un rôle actif dans le monde moderne, il est important de développer des habiletés de recherche de l'information et des techniques de communication qui font appel à l'écoute, à l'expression orale, à la lecture et à l'écriture. Les programmes de langues classiques et les programmes de langues internationales offrent aux élèves une occasion idéale d'approfondir ces compétences de base. L'acquisition de plus d'une langue développe la pensée créative, la capacité à résoudre des problèmes et favorise une meilleure connaissance de la langue maternelle. La seule façon de reconnaître la spécificité et la force d'attraction d'une langue est peut-être de la comparer à d'autres.

Les programmes de langues permettent également aux élèves de découvrir le patrimoine d'autres cultures et les aident à mieux comprendre les nouveaux paradigmes qui se développent au sein de la société canadienne pluriethnique. La connaissance d'autres langues approfondit la compréhension et le respect de l'identité, des droits et des valeurs d'autrui. Elle élargit les horizons, permet aux élèves de se sensibiliser davantage aux autres cultures et de les apprécier.

L'étude d'autres langues contribue à la mobilité professionnelle. En effet, pour réussir dans le monde d'aujourd'hui, il faut être capable de parler une ou plusieurs langues étrangères. Au fur et à mesure que les élèves jouent un rôle plus actif dans leur milieu, dans le cadre de projets qui vont du bénévolat au travail rémunéré, ils appliquent les connaissances et les compétences acquises dans l'étude des langues.

Même si les cours de langues classiques et de langues internationales commencent à l'école secondaire, un grand nombre d'élèves a déjà acquis certaines connaissances avant le début du programme. Ils peuvent avoir obtenu ces connaissances en ayant suivi des programmes de langues internationales au palier élémentaire ou en ayant appris et parlé d'autres langues dans la vie courante.

Les programmes de langues classiques et de langues internationales donnent l'occasion d'explorer l'art, l'histoire, la géographie et les us et coutumes de la langue étudiée.

Les sujets traités dans les cours de langues classiques et de langues internationales peuvent être reliés à la matière d'un ou de plusieurs cours dans d'autres domaines afin de donner lieu à des études interdisciplinaires. Les politiques et les méthodes se rapportant au développement des cours en études interdisciplinaires sont décrites dans le programme-cadre des études interdisciplinaires.

La création d'un cours interdisciplinaire sera possible en combinant l'étude d'une matière en langue classique ou en langue internationale à l'étude d'une ou de plusieurs matières enseignées dans d'autres disciplines. Les politiques et procédures applicables à cet égard sont présentées dans un programme-cadre distinct régissant l'élaboration de cours interdisciplinaires.

# Le programme-cadre de langues classiques et de langues internationales

## Aperçu du programme

Les programmes de langues classiques et de langues internationales apprennent aux élèves à communiquer et à interagir avec des personnes qui parlent une autre langue dans le cas des langues internationales ou qui représentent une culture disparue dans le cas des langues classiques. Les élèves apprennent à parler, à écouter, à lire et à écrire de façon précise en toute confiance. L'étude des langues permet aux élèves d'apprendre par la communication et en vue de mieux communiquer. L'apprentissage d'une autre langue approfondit la capacité de raisonner, de résoudre des problèmes et de comprendre et apprécier d'autres cultures. Sur le plan pratique, la connaissance d'autres langues accroît la mobilité professionnelle des élèves et contribue à leur réussite au sein de l'économie mondiale. Les programmes de langues aident les élèves à établir des liens dans leurs cours et entre les matières étudiées dans le cadre du programme d'études ainsi qu'à développer des rapports avec d'autres élèves de l'étranger. En dernière analyse, les programmes de langues fournissent aux élèves les compétences dont ils et elles ont besoin pour continuer leur formation et se trouver un emploi.

Comme il est précisé dans *Le curriculum de l'Ontario, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> année – Planification des programmes et évaluation, 1999*, le nouveau curriculum de l'école secondaire propose plusieurs types de cours. Toutefois, ces différents types de cours ne sont pas offerts dans toutes les matières. Par exemple, les élèves inscrits au programme de langues classiques ne peuvent prendre qu'un type de cours (cours théorique), alors que les élèves inscrits au programme de langues internationales ont le choix entre deux types de cours (cours théorique, cours ouvert).

Comme tous les cours de langues secondes, les cours de langues classiques et de langues internationales ne suivent pas des années définies. En d'autres termes, un élève peut commencer l'étude d'une langue classique ou d'une langue internationale à n'importe quelle année du secondaire. C'est pour cette raison que la progression des études est indiquée par niveau et non par année. Dans le programme des écoles secondaires, l'étude des langues classiques est offerte à trois niveaux et celle des langues internationales à quatre niveaux, de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

## Attentes et contenus d'apprentissage

Les attentes et les contenus d'apprentissage définissent pour la fin de chaque année les connaissances et les habiletés que les élèves doivent acquérir et démontrer dans leur travail de classe et leurs recherches, dans les tests et lors d'activités qui servent à mesurer et à évaluer leur rendement.

À chaque domaine du programme-cadre correspondent des attentes et des contenus d'apprentissage. Les *attentes* décrivent en termes généraux les connaissances et les habiletés dont les élèves doivent pouvoir démontrer l'acquisition à la fin de chaque cours. Les *contenus d'apprentissage* décrivent en détail ces connaissances et habiletés.

Plusieurs des contenus d'apprentissage comprennent des exemples entre parenthèses. Ces exemples illustrent le domaine étudié, l'habileté utilisée, la portée de l'apprentissage ou le degré de complexité recherché. Il ne faut pas les considérer comme des listes exhaustives ou obligatoires des notions proposées. Ces exemples ne sont donnés que pour aider le personnel enseignant et lui donner une idée plus précise de la signification d'un contenu d'apprentissage.

# Langues classiques

## Aperçu

L'étude du latin et du grec ancien présente aux élèves les racines culturelles des sociétés occidentales. En apprenant ces langues mortes, les élèves se sensibilisent davantage à la grammaire française et à celle des autres langues modernes.

En outre, l'étude des racines des mots en latin et en grec ancien enrichit leur vocabulaire et améliore leur orthographe. Les élèves inscrits aux programmes de langues classiques sont donc plus en mesure de parler, de lire et d'écrire dans leur langue maternelle tout en gardant la possibilité d'apprendre plus facilement d'autres langues. Les élèves qui connaissent la littérature, la mythologie, l'archéologie, les réalisations culturelles et les pratiques commerciales et sociales des civilisations anciennes peuvent apprécier et respecter davantage leur patrimoine et celui d'autrui.

Les langues classiques sont enseignées principalement en français. Par le biais d'activités comme des présentations, des rapports, des débats et des colloques, les élèves apprennent à travailler en équipe et approfondissent leurs capacités cognitives, leurs compétences en communication et leur confiance en eux. L'étude des langues classiques est pour les élèves une source de stimulation intellectuelle qui leur permet en outre d'acquérir les connaissances et la discipline nécessaire pour réussir dans leurs études postsecondaires et sur le marché du travail au XXI<sup>e</sup> siècle.

## Cours et crédits

Niveau	Cours	Type	Code	Crédit
1	Grec ancien	Théorique	LVGAD	1
1	Latin	Théorique	LVLAD	1

*Remarque :* Aucun cours préalable n'est exigé pour le niveau 1.

Le programme de langues classiques compte trois niveaux. Les élèves peuvent suivre le cours de niveau 1 de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année.

Les élèves peuvent obtenir plus d'un crédit par niveau en langues classiques. Les crédits multiples ne peuvent être accumulés au même niveau que par l'étude de langues distinctes, comme le grec ancien et le latin.

Les cours de langues classiques peuvent être offerts sous forme de demi-cours valant chacun un demi-crédit. Les cours donnant droit à un demi-crédit exigent un minimum de cinquante cinq heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Tout demi-cours doit inclure une gamme d'attentes et de contenus d'apprentissage qui englobent tous les domaines d'étude et qui respectent un équilibre entre les différents domaines.
- Un cours dont la réussite est préalable à un autre cours peut être offert sous la forme de demi-cours, mais l'élève doit réussir les deux demi-cours exigés.

- Le titre de chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2», selon le cas. La reconnaissance d'un demi-crédit (0,5) sera inscrite dans la colonne de la valeur en crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario. Les élèves n'ont pas à terminer les parties 1 et 2 si le cours en question ne constitue pas un préalable.

### Domaines d'étude

Le programme de langues classiques met l'accent sur la communication écrite plutôt que sur la communication orale. Les contenus d'apprentissage des cours de langues classiques sont divisés en quatre domaines distincts mais reliés :

1. Communication orale (écoute, expression orale)
2. Lecture
3. Écriture
4. Rapports entre les langues classiques et d'autres matières

La section «Connaissance de la grammaire et de la langue» décrit les éléments de la grammaire et de la langue que les élèves doivent maîtriser en réalisant les travaux dans les domaines indiqués plus haut.

**Communication orale : Écoute.** Les élèves écoutent des mots, des phrases ou des passages dans la langue classique afin d'entendre la prononciation courante et d'améliorer leur compréhension en lecture. Ils écoutent les explications en français de la grammaire et suivent les présentations sur divers aspects des sociétés antiques. Les échanges et les activités se font également en français.

**Communication orale : Expression orale.** Les élèves parlent principalement en français, mais ils doivent lire à haute voix des mots, des phrases et des passages dans la langue ancienne. Ils peuvent donner oralement les réponses, en latin ou en grec ancien, aux questionnaires ou aux exercices, et réaliser des saynètes et des dialogues dans cette langue.

**Lecture.** Les élèves lisent pour eux-mêmes des extraits de texte afin d'améliorer leur compréhension de la langue classique. Les explications se rapportant à la grammaire et aux sociétés antiques, de même que les documents de recherche, sont lus en français.

**Écriture.** Les élèves rédigent en français les réponses aux questions ainsi que des traductions, des résumés ou des explications sur des extraits de texte dans la langue ancienne étudiée. Ils tiennent également des notes sur la grammaire et composent des rapports sur les sociétés antiques. Les élèves peuvent rédiger des phrases simples dans la langue étudiée et consolider leurs connaissances de la grammaire.

**Rapports entre les langues classiques et d'autres matières.** Les élèves appliquent leurs connaissances de la grammaire de la langue classique pour consolider leur compréhension du français et celle des autres langues. Ils élargissent leur vocabulaire en utilisant leurs connaissances du grec et du latin ancien. L'étude des sociétés antiques, grâce aux lectures et aux travaux de recherche, enrichit la compréhension de leur culture et de celle d'autrui.

---

## **Langues classiques, niveau 1 cours théorique**

(LVGAD, LVLAD)

Ce cours permet à l'élève de connaître les réalisations des civilisations antiques en étudiant les langues grecque et latine. L'élève apprend le vocabulaire et les notions grammaticales nécessaires pour pouvoir lire et traduire des textes classiques.

Grâce à diverses activités d'enrichissement, p. ex., des présentations, des débats et des dialogues, l'élève explore divers aspects de la vie de l'Antiquité comme les arts, le commerce, l'éducation, les loisirs et la vie quotidienne, tout en améliorant ses compétences linguistiques.

## Communication orale : Écoute

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des énoncés simples en latin ou en grec ancien.
- reconnaître les éléments constitutifs des civilisations antiques.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- reconnaître la prononciation courante en grec ancien ou en latin.
- répondre à des questions et traduire de vive voix des textes écrits.
- commenter des termes, des phrases, des questions et des extraits de texte énoncés à haute voix dans la langue étudiée.
- comprendre le vocabulaire et les notions grammaticales simples.
- identifier des objets et des termes se rapportant à la culture des civilisations antiques (p. ex., habitations, vêtements, loisirs), en écoutant des conférences, des discussions et des entrevues enregistrées.

## Communication orale : Expression orale

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer en langue classique et en français en utilisant un vocabulaire et des règles grammaticales simples adaptés au niveau d'études.
- comprendre des passages simples en langue classique et répondre à des questions s'y rapportant.
- appliquer sa connaissance des civilisations antiques au monde contemporain.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le vocabulaire et la prononciation courante en latin ou en grec ancien lors d'activités orales (p. ex., chansons, saynètes, exercices d'épellation ou d'orthographe).
- utiliser le vocabulaire et des notions grammaticales corrects lors de différents exercices (p. ex., répondre à un questionnaire oral, compléter des phrases).
- démontrer sa connaissance des dérivés et des règles grammaticales lorsqu'il ou elle parle en français.
- expliquer le sens de passages simples en langue classique, avec ou sans préparation, en traduisant, en paraphrasant ou en résumant des documents et en posant des questions.
- décrire ses réactions personnelles aux textes étudiés en participant à des discussions en petits groupes et en groupes plus grands.
- démontrer sa connaissance des civilisations antiques en participant à des questionnaires, des jeux et des présentations.

## Lecture

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre des textes simples en langue classique.
- démontrer une connaissance des civilisations antiques.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire des textes simples (récits, dialogues) et les analyser en relevant les idées principales.
- reconnaître les notions grammaticales et les constructions simples dans la langue classique et en français (p. ex., accord du sujet et du verbe), lors de ses lectures.
- appliquer sa connaissance du vocabulaire et des règles grammaticales de la langue classique afin d'améliorer ses compétences en lecture.
- démontrer qu'il ou elle comprend l'alphabet de la langue classique et ce qui le différencie du nôtre.
- démontrer sa connaissance de la culture des civilisations antiques par des lectures (p. ex., livres, encyclopédies, articles de revues et de journaux, sites Internet, logiciels) lors de la préparation de projets et pendant les présentations et les discussions.

## Écriture

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- écrire des textes en langue classique et en français en utilisant des notions grammaticales et un vocabulaire simples adaptés au niveau d'études.
- comprendre sans difficultés des extraits de textes choisis.
- transmettre par écrit sa connaissance des civilisations antiques.

### Contenus d'apprentissage

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- utiliser un vocabulaire grec ou latin exact lors d'activités de rédaction variées (p. ex., compléter des phrases, appairer des termes à leur définition, composer de courtes phrases).
- appliquer les structures grammaticales correctes de la langue classique étudiée en répondant à des questions (p. ex., exercices comportant des éléments à compléter ou à appairer).
- démontrer sa connaissance des dérivés et des règles grammaticales lors de rédactions en français.
- comprendre aisément des extraits de textes, avec ou sans préparation, en traduisant, en paraphrasant, en résumant et en répondant à des questions.
- rédiger des textes (p. ex., lettres, articles de journaux et revues) en réaction à la matière étudiée.
- démontrer, lors d'activités de rédaction (p. ex., préparation d'un projet de recherche), ses connaissances sur les aspects culturels des civilisations antiques étudiées.

## Mise en contexte des connaissances acquises en langue classique

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- comprendre le rôle joué par les langues anciennes dans l'apprentissage d'autres langues.
- démontrer qu'il ou elle peut appliquer ses connaissances élémentaires du vocabulaire et des règles grammaticales de la langue classique au français et à d'autres langues (p. ex., exercices d'étymologie).
- montrer qu'il ou elle comprend l'influence de la culture classique sur les cultures subséquentes.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser correctement des mots dérivés de la langue classique en français et dans d'autres langues (reconnaître et utiliser dans des phrases des termes issus de la langue classique étudiée).
- reconnaître des phrases et des abréviations tirées de la langue classique étudiée qui sont utilisées aujourd'hui dans divers domaines comme le droit, la médecine, les sciences sociales et les sciences humaines.
- utiliser correctement les structures grammaticales simples qui appartiennent à la langue classique, au français et à d'autres langues lors d'activités orales et d'exercices de rédaction (p. ex., accord du sujet et du verbe).
- recueillir et analyser de l'information à propos de l'Antiquité en consultant diverses sources imprimées et électroniques, par exemple des livres de référence, Internet et des logiciels.
- reconnaître l'influence des cultures classiques sur les cultures subséquentes dans divers domaines, comme les sports, les loisirs, l'urbanisme, l'alimentation et la mode, et la faire ressortir dans différents travaux écrits et productions artistiques (p. ex., concevoir une affiche sur les Jeux olympiques en tenant compte de l'historique des jeux).

# Connaissance de la grammaire et de la langue

Langues classiques, niveau 1

À la fin du premier cours de langue classique, l'élève peut reconnaître et traduire correctement en français les éléments suivants utilisés en contexte.

## Latin

### Noms

- tous les cas, genre et nombre, déclinaisons 1, 2, 3, 4, 5

### Adjectifs

- tous les cas, genre et nombre, déclinaisons 1, 2, 3
- accord avec l'antécédent
- degrés de comparaison : comparatif, superlatif

### Adverbes

- formation à partir des adjectifs pour les déclinaisons 1, 2 et 3 (en partie)
- adverbes irréguliers

### Pronoms

- personnels (*ego, tu, nos, vos*)
- démonstratifs (*hic, ille, is*)
- relatifs (*qui, quae, quod*, nominatif et accusatif singulier et pluriel, masculin, féminin et neutre)
- interrogatifs (*quis*)

### Verbes : voix active

- présent : indicatif, impératif, infinitif
- imparfait
- passé composé
- plus-que-parfait

### Syntaxe

- ordre des mots : accord sujet - verbe
- utilisation des cas
  - nominatif : sujet, proposition principale et subordonnée
  - génitif : possession, description
  - datif : objet indirect, circonstanciel, objet direct avec verbes spécifiques

- accusatif : objet direct des verbes, objet des prépositions/vocatif
- ablatif : objet des prépositions

### Autres éléments

- phrases interrogatives avec *num, none, ne*
- infinitif avec *possum, volo, nolo, debeo*
- prépositions
- conjonctions
- parties principales des verbes
- préfixes
- verbes composés

## Grec ancien

### Noms

- tous les cas, genre et nombre, déclinaisons 1, 2, 3 (régulière)
- quelques noms irréguliers courants

### Adjectifs

- tous les cas, déclinaisons 1, 2, 3
- accord avec l'antécédent
- degrés de comparaison, superlatif
- interrogatifs, démonstratifs, possessifs

### Adverbes

- interrogatifs

### Pronoms

- personnels (*enauton, seaton, heaton*) réfléchis
- relatifs (*has, he, ho*)
- interrogatifs (*tis, ti*)
- indéfinis (*tis, tî*)
- possessifs (*egos, sos, autos*)

**Verbes** (*emos, sos, aotos*)

- verbes réguliers et contractés se terminant par *ō*
- présent : indicatif, impératif, participe, infinitif, voix active et moyenne
- 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> temps aoriste, indicatif, impératif et infinitif, voix active et moyenne
- *eimi* (présent et imparfait)

**Syntaxe**

- nominatif : sujet
- génitif : possession, partitif, avec adjectifs, verbes, prépositions
- datif : objet indirect, possession, circonstanciel, avec prépositions, avec verbes
- accusatif : objet direct, avec prépositions, adverbial

**Autres éléments**

- articles définis
- syllabification, placement des accents
- modification et changement des accents
- particules, quelques enclitiques
- nombres
- prépositions
- conjonctions (à l'indicatif seulement)

# Langues internationales

## Aperçu

La langue est à la base de la communication. Grâce aux progrès de la technologie, les pays du monde entier établissent des liens plus étroits. Le fait de parler plus d'une langue constitue une compétence précieuse. L'apprentissage d'une langue permet aux élèves d'apprendre à s'exprimer avec confiance, les incite à résoudre des problèmes efficacement et les pousse à acquérir une pensée souple et créative. Ces habiletés leur donnent la possibilité d'interpréter et d'utiliser des connaissances et des informations provenant de tous les coins du monde et leur donne l'occasion de communiquer avec compétence dans la langue-cible que ce soit à des fins professionnelles ou personnelles.

L'apprentissage des langues internationales enrichit les compétences générales des élèves ainsi que leur esprit d'analyse et leur habileté à résoudre des problèmes. Les élèves multilingues apprennent à mieux connaître et à respecter la diversité linguistique et culturelle de la société. En outre, le caractère interdisciplinaire de l'apprentissage des langues permet d'explorer et d'accroître leurs connaissances dans des domaines connexes comme l'histoire, la géographie, la musique, les arts, les affaires et les questions internationales. Ces corrélat leur permettent de développer leur potentiel, leurs intérêts et leurs styles d'apprentissage. L'acquisition de langues internationales permet aux élèves de communiquer avec compétence, de valoriser la diversité et de participer de façon productive à la communauté internationale.

## Cours et crédits

Niveau	Cours	Type	Code	Crédit	Cours préalable
1	Langues internationales	Théorique	LBAAD-LYYAD	1	Aucun
1	Langues internationales	Ouvert	LBAAO-LYYAO	1	Aucun
2	Langues internationales	Théorique	LBABD-LYYBD	1	Niveau 1 ou l'équivalent
2	Langues internationales	Ouvert	LBABO-LYYBO	1	Niveau 1 ou l'équivalent

*Remarque* : Seuls les cours des niveaux 2, 3 et 4 exigent des cours préalables.

Ce document décrit une séquence de deux années d'études pour chaque langue étudiée. Deux types de cours (ouverts et théoriques) sont offerts au niveau 1 et au niveau 2. Les élèves qui désirent s'inscrire à un cours de langues internationales ont le choix entre les cours théoriques et ouverts. Ce choix dépend de leurs intérêts, de leurs besoins et de leur niveau de rendement. Les élèves qui désirent acquérir principalement une connaissance de la langue parlée vont suivre des cours ouverts, alors que ceux qui veulent poursuivre des études universitaires pro-

figureront plus des cours théoriques. Le choix des cours pour l'élève en difficulté doit être fait à la lumière des renseignements inclus dans le plan d'enseignement individualisé de l'élève (PEI).

Les élèves ne peuvent obtenir qu'un seul crédit par niveau et par langue. Les élèves qui apprennent plus d'une langue étrangère peuvent obtenir un crédit pour chaque cours qu'ils réussissent.

Le tableau présenté ci-dessus indique les cours préalables. Veuillez noter qu'au niveau 1 et au niveau 2, les élèves peuvent passer d'un cours ouvert à un cours théorique ou d'un cours théorique à un cours ouvert. Des codes seront attribués afin de distinguer les cours destinés aux élèves qui n'ont aucune connaissance linguistique préalable de ceux dont les élèves ont déjà quelques connaissances dans la langue étudiée.

Selon les besoins du milieu, les conseils scolaires et les écoles peuvent choisir de commencer leur programme soit au niveau 1 ou 2.

Les cours de langues internationales peuvent être offerts sous la forme de demi-cours, donnant droit à des demi-crédits. Les demi-cours donnant droit à un demi-crédit exigent un minimum de cinquante-cinq heures d'enseignement et doivent satisfaire aux conditions suivantes :

- Tout demi-cours doit inclure une gamme d'attentes et de contenus d'apprentissage qui englobent tous les domaines d'étude et qui reflètent un équilibre entre tous les domaines du cours.
- Un cours dont la réussite est préalable à un autre cours peut être offert sous la forme de demi-cours, mais l'élève doit réussir les deux demi-cours exigés.
- Le titre de chaque demi-cours doit préciser «Partie 1» ou «Partie 2». La reconnaissance d'un demi-crédit (0,5) sera inscrite dans la colonne de la valeur en crédits du bulletin scolaire et du relevé de notes de l'Ontario. Les élèves n'ont pas à terminer les parties 1 et 2 si le cours en question ne constitue pas un préalable.

### **Domaines d'étude**

Les contenus d'apprentissage du programme de langues internationales sont répartis en domaines distincts mais reliés qui correspondent aux trois principaux domaines d'application de la langue :

1. Communication orale (écoute, expression orale)
2. Lecture
3. Écriture.

Les sections «Connaissance de la grammaire et de la langue» (pages 28 et 39) décrivent les éléments de la grammaire et de la langue que les élèves doivent maîtriser et appliquer dans les trois domaines à travers des activités de communication.

La communication orale, qui comprend l'écoute et l'expression orale, est à la base de la lecture et de l'écriture. Comme l'écoute et l'expression orale sont interdépendantes dans la vie courante, ces compétences doivent être développées de concert. La lecture est un processus complexe qui fait le lien entre l'expression orale et l'écriture. Les activités de lecture et d'écriture servent à développer et à consolider les compétences orales.

La sensibilisation aux composantes culturelles de la langue étudiée permet à l'élève d'approfondir ses compétences linguistiques et d'apprécier la richesse de cette culture.

---

## **Langues internationales, niveau 1, cours théorique**

(LBAAD – LYYAD)

Ce cours s'adresse au débutant qui désire communiquer avec les locuteurs de la langue-cible. L'élève peut s'exprimer en une langue simple et lire des passages adaptés à son niveau linguistique. En participant à des activités culturelles et à des activités fondées sur l'utilisation de textes ou de ressources technologiques, l'élève explore divers aspects de la culture du pays où la langue-cible est parlée, notamment la vie familiale, les arts ainsi que les us et coutumes.

## Communication orale : Écoute

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- démontrer une compréhension de la langue populaire parlée dans diverses circonstances.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- comprendre les sons, les structures linguistiques et le vocabulaire correspondant à son niveau d'études en répondant à des questions et en suivant des directives.
- utiliser des indices visuels (p. ex., gestes, mimiques) et verbaux (p. ex., intonation) pour interpréter des messages oraux simples inclus dans des présentations et des dialogues à partir d'enregistrements audiovisuels.
- identifier la dimension culturelle de la langue étudiée (p. ex., formules officielles et de politesse).

---

## Communication orale : Expression orale

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- s'exprimer aisément dans divers contextes.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- prononcer couramment des mots, des phrases et des énoncés simples.
- utiliser les structures du vocabulaire et de la langue correspondant à son niveau d'études pour poser des questions, y répondre et préparer des énoncés (p. ex., nommer les membres de la famille).
- exprimer ses préférences, c'est-à-dire ce qu'il ou elle aime ou n'aime pas dans des conversations et des dialogues brefs préparés à l'avance.
- reconnaître les aspects culturels de la langue étudiée en utilisant les conventions linguistiques orales appropriées (p. ex., salutations, formules de politesse, chansons).

## Lecture

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de texte correspondant à son âge et à son niveau linguistique provenant de diverses sources et visant des objectifs variés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre des textes simples et variés (p. ex., dialogues, récits, anecdotes) en vue d'améliorer son expression orale et d'enrichir son vocabulaire.
- lire à haute voix et avec expression afin d'apprendre la prononciation courante.
- utiliser des indices visuels (p. ex., illustrations) et certains indices verbaux (p. ex., modèles linguistiques) pour déterminer la signification de textes et d'autres ressources médiatiques, notamment des revues, des cédéroms et Internet.
- répondre à des questions portant sur des textes de thèmes variés (p. ex., répondre à de brèves questions, dessiner une affiche pour illustrer la signification d'un texte).
- raconter des événements culturels de la société parlant la langue-cible (p. ex., personnages et lieux célèbres, événements importants).

## Écriture

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le vocabulaire et les structures linguistiques de base à des fins variées.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- composer des phrases simples complètes en utilisant le vocabulaire et les structures correspondant à son niveau d'études (p. ex., décrire les membres de la famille, la vie scolaire).
- répondre correctement à des questions simples.
- rédiger des textes simples à des fins précises à l'aide d'un modèle (p. ex., écrire une lettre à un ami).
- utiliser les ressources à sa disposition pour rédiger des textes sans fautes, (p. ex., un dictionnaire ou d'autres ouvrages de référence).
- démontrer sa connaissance de la société parlant la langue-cible en se servant d'ordinateurs ou d'autres ressources médiatiques pour obtenir plus de renseignements.

---

## **Langues internationales, niveau 1, cours ouvert**

(LBAAO – LY YAO)

Ce cours présente à l'élève les éléments nécessaires pour communiquer avec des locuteurs étrangers. L'élève participe à des activités ancrées dans la culture étudiée qui lui permettent de développer ses compétences et habiletés. Il ou elle a l'occasion d'explorer les carrières qui exigent une connaissance de la langue-cible. De plus, en participant à des activités culturelles et en utilisant les ressources de la technologie, l'élève explore divers aspects de la culture des pays où la langue-cible est parlée, notamment les coutumes, la musique et la cuisine.

---

## Communication orale : Écoute

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des dialogues simples dans des contextes variés et dans des situations de la vie courante.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- reconnaître les sons, et comprendre les structures linguistiques et le vocabulaire correspondant à son niveau d'études en répondant brièvement à des questions simples.
- utiliser des indices visuels (p. ex., mimiques et gestes) et verbaux (p. ex., intonation) pour interpréter des messages oraux très simples dans des dialogues et sur des enregistrements vidéo.
- identifier les aspects culturels de la langue-cible (p. ex., formules de salutation, présentations).

## Communication orale : Expression orale

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- communiquer oralement dans la langue du quotidien, à des fins diverses.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- prononcer couramment des mots, des phrases et des énoncés simples.
- utiliser les structures du vocabulaire et de la langue correspondant à son niveau d'études pour poser des questions, y répondre et préparer de brefs énoncés (p. ex., commander un repas dans un restaurant).
- exprimer ce qu'il ou elle aime ou n'aime pas dans des conversations brèves préparées à l'avance.
- appliquer sa connaissance des aspects culturels de la langue étudiée en utilisant correctement les conventions linguistiques dans une conversation (p. ex., salutations, chansons).

---

# Lecture

## Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de texte correspondant à son âge et à son niveau linguistique à des fins diverses.

## Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre des textes courts et simples afin d'améliorer ses compétences orales et d'enrichir son vocabulaire, (p. ex., menus, horaires, dialogues).
- lire à haute voix afin d'apprendre la prononciation courante.
- utiliser des indices visuels (p. ex., illustrations) et certains indices verbaux (p. ex., contextes) pour déterminer la signification des textes et des messages présentés dans les médias comme les annonces publicitaires et les vidéos.
- comprendre des passages lus portant sur des sujets variés et répondre à de brèves questions (p. ex., suivre un horaire).
- relever certaines caractéristiques culturelles de la langue étudiée (p. ex., les arts, la musique et les événements historiques importants).

## Écriture

### Attentes

À la fin du niveau 1, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le vocabulaire et les structures linguistiques de base à des fins pratiques précises.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des phrases simples complètes en utilisant le vocabulaire et les structures correspondant à son niveau d'études (p. ex., liste d'aliments favoris).
- répondre par écrit à des questions simples.
- exprimer ce qu'il ou elle aime et n'aime pas à l'aide d'un modèle (p. ex., préparer des invitations à une fête).
- utiliser des ressources pour l'aider dans sa rédaction (p. ex., consulter un dictionnaire).
- intégrer les connaissances sur la culture du pays de la langue étudiée dans ses écrits ou dans ses productions artistiques (p. ex., préparer une affiche pour un événement déterminé).

# Connaissance de la grammaire et compétence linguistique

(Langues internationales, niveau 1, cours théorique et cours ouvert)

L'élève doit acquérir et développer les connaissances linguistiques à partir des éléments suivants distribués dans les trois niveaux. En raison du caractère diversifié des langues internationales, certains éléments devront peut-être être modifiés.

## Noms

- emploi des articles avec les noms
- formation du pluriel
- genre des noms
- partitifs (p. ex., *de la pizza*)

## Prépositions

- prépositions simples (p. ex., *de, en, sans*)
- prépositions simples et articles (p. ex., *dans le, chez la, après le*)

## Pronoms

- pronoms personnels (singuliers et pluriels)
- pronoms interrogatifs (p. ex., *Qui est-ce? Que mangeons-nous?*)

## Verbes

- présent des verbes réguliers et des verbes irréguliers fréquents (p. ex., *être, avoir, vouloir, aller*)
- verbes dans des phrases négatives simples

## Adjectifs

- adjectifs réguliers
- adjectifs irréguliers très fréquents (p. ex., *un bon ami*)
- expressions de quantité
- adjectifs possessifs (p. ex., *mon, ton, notre, leur*)
- adjectifs démonstratifs (p. ex., *ce jour, cette maison*)
- adjectifs interrogatifs (p. ex., *quelle équipe*)

## Conjonctions

- conjonctions courantes (p. ex., *mais*)

## Adverbes

- adverbes qui modifient les verbes (p. ex., *elle marche rapidement*)
- adverbes qui modifient les adjectifs (p. ex., *je suis très heureuse*)

## Syntaxe

- ordre des mots dans des phrases simples (déclaratives et interrogatives)
- accord sujet - verbe (p. ex., *il est, les garçons sont*)
- accord en genre et en nombre dans les phrases nominales

## Vocabulaire

- jours de la semaine, mois de l'année, heures du jour
- couleurs
- famille
- aliments
- loisirs
- transports
- lieux (p. ex., *école, bureau, usine*)
- formules de politesse
- santé
- matières scolaires

## Autres éléments

- expressions utiles en classe (p. ex., *demandeur une permission, comprendre des instructions simples, suivre des ordres simples*)
- nombres cardinaux (1-100)
- langue et expressions idiomatiques
- connaissance des caractéristiques essentielles du système d'écriture

---

## **Langues internationales, niveau 2, cours théorique**

(LBABD – LYYBD)

Ce cours offre à l'élève des expériences d'apprentissage qui lui permettent de communiquer dans la langue-cible. L'élève applique et développe ses capacités d'expression. Il ou elle participe à des exercices qui améliorent sa compréhension de la langue et ses techniques de rédaction. De plus il ou elle prend part à des activités communautaires et utilise toute une gamme de ressources qui lui permettent d'explorer les divers aspects culturels de la langue étudiée.

## Communication orale : Écoute

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- comprendre des dialogues, dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- répondre à des questions se rapportant à des conversations, à des énoncés et à des directives en se servant du vocabulaire et des structures linguistiques correspondant à son niveau d'études.
- utiliser des indices visuels (p. ex., mimiques et gestes) et verbaux (p. ex., terminaison des verbes, indices de temps) pour interpréter des messages oraux variés dans des présentations et des dialogues, sur des enregistrements audio et vidéo et des cédéroms.
- identifier divers aspects culturels des pays où la langue-cible est parlée (p. ex., fêtes, événements culturels et sportifs).

## Communication orale : Expression orale

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- communiquer oralement dans la langue parlée au quotidien en fonction d'objectifs variés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la prononciation courante et une intonation correcte pour les mots, les expressions et les phrases apprises.
- utiliser les structures lexicales et linguistiques correspondant au niveau d'études pour transmettre des messages et y répondre (p. ex., raconter un incident).
- exprimer ses préférences et ses opinions dans des conversations ouvertes ou structurées (p. ex., réaliser et administrer un sondage sur les émissions télévisées).
- intégrer dans diverses activités ses connaissances culturelles des pays où la langue étudiée est parlée (p. ex., dialogues, présentations simples).

## Lecture

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- lire des extraits de texte simples correspondant à son âge et à son niveau linguistique à partir d'une variété de sources et en visant des objectifs multiples.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre une gamme de textes en vue d'améliorer ses compétences orales et d'élargir son vocabulaire (au moins 50 pages de texte comme des collections choisies, des nouvelles, des articles).
- lire à haute voix avec expression pour améliorer davantage la prononciation courante et l'intonation.
- utiliser des indices visuels (p. ex., ponctuation) et certains indices verbaux (p. ex., terminaison des mots, structure des phrases, contexte) pour déterminer la signification de textes et d'autres ressources médiatiques, notamment des revues, articles de journaux, cédéroms et sites Internet.
- choisir des textes en fonction de certains thèmes et y réagir (p. ex., recréer une histoire en changeant le déroulement du récit).
- identifier les aspects culturels des pays où la langue étudiée est parlée (p. ex., festivals, sites célèbres).

## Écriture

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- utiliser le vocabulaire et les structures linguistiques simples à des fins diverses.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des phrases simples, des paragraphes et des dialogues en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant à son niveau d'études (p. ex., décrire l'ami idéal).
- rédiger une variété de questions et y répondre.
- exprimer ses préférences et ses opinions sous diverses formes d'écriture à l'aide d'un modèle (p. ex., préparer un questionnaire, rédiger une description).
- utiliser des ressources facilitant la composition d'une rédaction (p. ex., consulter un dictionnaire, tenir compte des observations du personnel enseignant).
- démontrer ses connaissances sur la culture du pays où la langue-cible est parlée en utilisant des ressources imprimées et électroniques (p. ex., correspondre avec un ami dans un autre pays).

---

## **Langues internationales, niveau 2, cours ouvert**

(LBABO – LYYBO)

Ce cours permet à l'élève de développer ses compétences en communication orale dans la langue-cible, ce qui lui permet de converser avec plus d'assurance. Le cours lui donne également l'occasion d'étudier les possibilités de carrière qui s'ouvrent à lui. L'élève participe à des conversations en utilisant un vocabulaire et une langue simples. De plus, l'élève peut approfondir ses connaissances sur les aspects culturels du ou des pays où la langue est parlée en s'intéressant, par exemple, à son histoire et à sa géographie ou en planifiant un voyage.

## Communication orale : Écoute

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- comprendre la langue parlée couramment dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- répondre à des questions simples en utilisant un vocabulaire et des structures linguistiques correspondant à son niveau d'études.
- utiliser des indices visuels (p. ex., mimiques et gestes) et verbaux (p. ex., terminaison des verbes, indices de temps) pour interpréter des messages oraux variés dans des présentations et des dialogues, sur des enregistrements audio et vidéo et des cédéroms.
- identifier les dimensions culturelles du pays-cible (p. ex., sites historiques, architecture, monuments).

---

## Communication orale : Expression orale

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- parler en utilisant une langue simple dans diverses situations et en fonction d'objectifs variés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- utiliser la prononciation courante et les intonations appropriées pour les mots et les phrases apprises.
- utiliser les structures du vocabulaire et de la langue correspondant à son niveau d'études pour poser des questions simples et y répondre et pour transmettre des messages simples et y répondre (p. ex., jeux de rôles reproduisant une conversation téléphonique).
- utiliser la langue correspondant à son niveau d'études pour exprimer ses besoins dans les situations de la vie courante.
- appliquer sa connaissance des aspects culturels du pays où la langue étudiée est parlée en participant à diverses activités (p. ex., dialogues, jeux de rôles).

## Lecture

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre des extraits de texte simples correspondant à son âge et à son niveau linguistique provenant de diverses sources et visant des objectifs pratiques variés.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- lire et comprendre une gamme de textes tirés de la vie courante afin d'améliorer ses compétences orales et d'enrichir son vocabulaire (p. ex., nouvelles, articles de revues, dépliants de voyage).
- lire à haute voix afin de donner plus d'expression au texte en utilisant la prononciation et les intonations courantes.
- utiliser des indices visuels (p. ex., ponctuation) et certains indices verbaux (p. ex., terminaison des mots) pour déterminer la signification de textes et d'autres ressources médiatiques, notamment les revues, articles de journaux, cédéroms et Internet.
- lire des extraits de texte et en faire des comptes rendus.
- identifier les différents éléments de la culture de la langue parlée.

## Écriture

### Attentes

À la fin du niveau 2, l'élève doit pouvoir :

- écrire une gamme de textes en utilisant le vocabulaire et des structures linguistiques simples et en tenant compte du public-cible.

### Contenus d'apprentissage

Pour satisfaire aux attentes, l'élève doit pouvoir :

- rédiger des phrases simples et des paragraphes qui se rapportent au quotidien en utilisant le vocabulaire et les structures linguistiques correspondant à son niveau d'études (p. ex., donner des directives à un ami pour qu'il se rende à un endroit donné).
- répondre par écrit à des questions simples.
- rédiger un échantillon de documents avec un but bien précis.
- utiliser des ressources pour faciliter le travail de rédaction (p. ex., consulter un dictionnaire, tenir compte des observations du personnel enseignant).
- développer ses connaissances culturelles du pays où la langue-cible est parlée à partir de ressources imprimées et électroniques (p. ex., présenter un rapport sur l'alimentation).

## Connaissance de la grammaire et de la langue

(Langues internationales, niveau 2, cours théorique et cours ouvert)

L'élève doit acquérir et appliquer les connaissances linguistiques indiquées ci-après par le biais d'activités de communication dans les trois domaines. En raison du caractère diversifié des langues internationales, certains éléments devront peut-être être modifiés.

### Noms

- emploi des articles avec les noms
- formation du pluriel, pluriels irréguliers
- genre des noms
- emploi des partitifs (p. ex., *quelques légumes, de la salade*)
- noms irréguliers très fréquents

### Prépositions

- construction des prépositions (p. ex., *dans la pièce, chez le dentiste, à la banque*)

### Pronoms

- pronoms personnels (singuliers et pluriels)
- pronoms interrogatifs (p. ex., *Qui conduit la voiture? Que portez-vous?*)
- pronoms d'objet direct (p. ex., *me, te*)

### Verbes

- temps présent des verbes réguliers et des verbes irréguliers fréquents (p. ex., *être, avoir, vouloir, aller*)
- verbes dans des structures négatives simples
- verbes irréguliers au présent
- verbes auxiliaires (p. ex., *être, paraître, sembler*)
- verbes au passé
- emploi de la négation (p. ex., *ne pas*)

### Adjectifs

- adjectifs réguliers
- adjectifs irréguliers très fréquents (p. ex., *un bon ami*)
- expressions de quantité
- adjectifs possessifs (p. ex., *mon, ma, son, sa, notre, leur*)

- adjectifs démonstratifs (p. ex., *ce jour, cette maison*)
- adjectifs interrogatifs (p. ex., *quelle équipe*)

### Conjonctions

- conjonctions courantes (p. ex., *mais, ou, et, donc, car, ni, or*)

### Adverbes

- adverbes qui modifient les verbes (p. ex., *elle marche rapidement*)
- adverbes qui modifient les adjectifs (p. ex., *je suis très heureuse*)
- adverbes de temps (p. ex., *hier, aujourd'hui, demain*)
- formation des adverbes simples

### Syntaxe

- ordre des mots dans les phrases simples (déclaratives, interrogatives, négatives)
- ordre des mots dans les phrases composées et complexes
- accord en genre et en nombre

### Vocabulaire

- jours de la semaine, mois de l'année, heures du jour
- couleurs
- famille
- aliments
- loisirs
- transports
- lieux (p. ex., *école, bureau, usine*)
- salutations habituelles
- musique
- sports
- nombres/argent

- emlettes
- télévision
- messages publicitaires
- amis
- géographie
- carrières et professions

**Autres éléments**

- expressions utiles en classe (p. ex., *demander une permission, comprendre des directives simples, donner des ordres simples*)
- nombres cardinaux (1-100)
- constructions avec prépositions (p. ex., *dans la pièce, chez le dentiste, à la banque*)
- nombres ordinaux (p. ex., *le premier jour*)
- connaissance des caractéristiques essentielles du système d'écriture

## Grilles d'évaluation du rendement

La grille d'évaluation porte les quatre compétences suivantes : Connaissance et compréhension; Habiletés de pensée et de recherche; Communication; et Mise en application. Ces quatre compétences regroupent toutes les attentes. Pour chaque compétence, il y a quatre niveaux de rendement.

Le personnel enseignant peut utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- planifier l'enseignement et l'évaluation des attentes du cours;
- sélectionner des exemples de travaux d'élèves reflétant les niveaux de rendement;
- offrir aux élèves une rétroaction descriptive sur leur rendement et sur les mesures à prendre pour s'améliorer;
- déterminer, à des fins de recommandations, le niveau de rendement le plus fréquent fourni par l'élève pour chacune des compétences;
- choisir une méthode pour effectuer l'évaluation finale;
- déterminer la note finale.

Les élèves peuvent utiliser la grille d'évaluation du rendement pour :

- évaluer leur apprentissage;
- planifier, en collaboration avec le personnel enseignant, des stratégies leur permettant d'améliorer leur rendement.

L'uniformité de l'évaluation à travers la province repose, en grande partie, sur le recours à la même grille dans une discipline pour évaluer le rendement des élèves. Afin d'éclairer l'interprétation de cette grille, on fournira au personnel enseignant de la documentation qui l'aidera à adapter ses méthodes d'évaluation en conséquence. Cette documentation comprendra des exemples de travaux d'élèves, aussi appelés copies-types, pour illustrer chaque niveau de rendement correspondant à une échelle de notes déterminée. Cependant, le personnel enseignant pourra continuer d'utiliser ses pratiques d'évaluation actuelles jusqu'à ce qu'il reçoive cette documentation.

Ainsi, le personnel enseignant recevra des travaux d'élèves pour chacun des niveaux de rendement. Ces travaux auront été évalués en fonction de la norme provinciale et de la grille d'évaluation en langues classiques et internationales. D'autres ressources compléteront cette documentation. Les enseignantes et enseignants pourront commencer à utiliser la grille d'évaluation lorsqu'ils recevront par étape la documentation du ministère.

Le ministère entend fournir au personnel enseignant les ressources suivantes :

- un bulletin provincial ainsi qu'un guide pour l'expliquer;
- des esquisses de cours;
- des copies-types;
- des vidéocassettes sur le curriculum et l'évaluation;
- de la documentation pour la formation;
- un planificateur électronique pour le curriculum.

Dans le cadre de sa planification, le personnel enseignant doit s'assurer de faire le lien entre les attentes du programme et les compétences de la grille d'évaluation. Toutes les attentes doivent être évaluées. Les descripteurs des quatre niveaux de rendement serviront à définir le niveau de rendement de l'élève. Les élèves doivent avoir des occasions multiples et diverses de démontrer jusqu'à quel point ils ou elles ont satisfait aux attentes du cours et ce, dans les quatre compétences. Le personnel enseignant pourra fournir des exemples de travaux reflétant les quatre niveaux de rendement.

Les descripteurs du niveau 3 correspondent à la norme provinciale s'appliquant au cours. On peut préciser le rendement global de l'élève au niveau 3 en combinant les descripteurs des compétences identifiées dans la grille.

## Grille d'évaluation du rendement – Langues classiques

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
<b>Connaissance et compréhension</b>	L'élève :			
– connaissance des conventions linguistiques requises (p. ex., orthographe, grammaire, vocabulaire et des mots racines)	– démontre une connaissance limitée des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance partielle des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance générale des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance approfondie des conventions linguistiques requises
– connaissance de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une connaissance limitée de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une connaissance partielle de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une connaissance générale de l'influence de la culture classique sur la langue	– démontre une connaissance approfondie de l'influence de la culture classique sur la langue
– compréhension des documents lus (p. ex., extraits, textes et matériel documentaire)	– démontre une compréhension limitée des documents lus	– démontre une compréhension partielle des documents lus	– démontre une compréhension générale des documents lus	– démontre une compréhension approfondie et subtile des documents lus
<b>Habiletés de pensée et de recherche</b>	L'élève :			
– pensée critique et pensée créative	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec une efficacité limitée	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec une certaine efficacité	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec grande efficacité	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec très grande efficacité
– habiletés de recherche (p. ex., formulation de questions, planification, choix de stratégies et de ressources, analyse et interprétation de l'information, formulation de conclusions, résolution de problèmes)	– applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche	– applique certaines des habiletés du processus de recherche	– applique la plupart des habiletés du processus de recherche	– applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
<b>Communication</b>	L'élève :			
– communication de l'information et des idées (p. ex., oralement et par écrit)	– communique l'information et les idées avec peu de clarté	– communique l'information et les idées avec une certaine clarté	– communique l'information et les idées avec grande clarté	– communique l'information et les idées avec très grande clarté
– utilisation de la langue (p. ex., grammaire, vocabulaire et terminologie spécialisée)	– utilise la langue avec une efficacité limitée et peu d'exactitude	– utilise la langue avec une certaine efficacité et exactitude	– utilise la langue avec grande efficacité et exactitude	– utilise la langue avec très grande efficacité et exactitude
<b>Mise en application</b>	L'élève :			
– application des habiletés linguistiques (p. ex., traduction et autres exercices)	– applique rarement les habiletés linguistiques de façon correcte	– applique parfois les habiletés linguistiques de façon correcte	– applique souvent les habiletés linguistiques de façon correcte	– applique toujours ou presque toujours les habiletés linguistiques de façon correcte
– rapprochements (p. ex., entre expériences personnelles et matière, entre langues et sociétés anciennes et entre langues et sociétés modernes)	– fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– fait des rapprochements avec grande efficacité	– fait des rapprochements avec très grande efficacité

## Grille d'évaluation du rendement – Langues internationales

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
<b>Connaissance et compréhension</b>	L'élève :			
– connaissance des conventions linguistiques requises (p. ex., grammaire, vocabulaire, ponctuation, orthographe)	– démontre une connaissance limitée des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance partielle des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance générale des conventions linguistiques requises	– démontre une connaissance approfondie des conventions linguistiques requises
– compréhension des documents lus	– démontre une compréhension limitée des idées principales et secondaires	– démontre une compréhension partielle des idées principales et secondaires	– démontre une compréhension générale des idées principales et secondaires	– démontre une compréhension de toutes ou de presque toutes les idées principales et secondaires
– compréhension de la langue parlée	– démontre une compréhension limitée de la langue parlée	– démontre une compréhension partielle de la langue parlée	– démontre une compréhension générale de la langue parlée	– démontre une compréhension approfondie de la langue parlée
<b>Habiletés de pensée et de recherche</b>	L'élève :			
– pensée critique et pensée créative	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec une efficacité limitée	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec une certaine efficacité	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec grande efficacité	– utilise la pensée critique et la pensée créative avec très grande efficacité
– habiletés de recherche (p. ex., formulation de questions, planification, choix des stratégies et des ressources)	– applique un nombre limité des habiletés du processus de recherche	– applique certaines des habiletés du processus de recherche	– applique la plupart des habiletés du processus de recherche	– applique toutes ou presque toutes les habiletés du processus de recherche

Compétences	50 – 59 % (Niveau 1)	60 – 69 % (Niveau 2)	70 – 79 % (Niveau 3)	80 – 100 % (Niveau 4)
<b>Communication</b>	L'élève :			
– communication de l'information et des idées (p. ex., oralement et par écrit)	– communique l'information et les idées avec peu de clarté et de précision	– communique l'information et les idées avec une certaine clarté et précision	– communique l'information et les idées avec grande clarté et précision	– communique l'information et les idées avec très grande clarté et précision
– communication à des fins et pour des auditoires divers	– communique en ayant une compréhension limitée des fins et des auditoires divers	– communique en ayant une certaine compréhension des fins et des auditoires divers	– communique en ayant une compréhension générale des fins et des auditoires divers	– communique en ayant une compréhension approfondie des fins et des auditoires divers
– utilisation de diverses formes de communication	– utilise un nombre limité de formes de communication de façon appropriée	– utilise certaines des formes de communication de façon appropriée	– utilise la plupart des formes de communication de façon appropriée	– utilise toutes ou presque toutes les formes de communication de façon appropriée
<b>Mise en application</b>	L'élève :			
– utilisation des structures linguistiques et du vocabulaire requis	– utilise un nombre limité des structures linguistiques et du vocabulaire requis	– utilise certaines des structures linguistiques et du vocabulaire requis	– utilise la plupart des structures linguistiques et du vocabulaire requis	– utilise toutes ou presque toutes les structures linguistiques et le vocabulaire requis
– rapprochements (p. ex., entre les langues, la culture, et la collectivité à l'extérieur de l'école)	– fait des rapprochements avec une efficacité limitée	– fait des rapprochements avec une certaine efficacité	– fait des rapprochements avec grande efficacité	– fait des rapprochements avec très grande efficacité

# Lexique

Les définitions et termes suivants visent à aider le personnel enseignant et les parents et tuteurs ou tuteurs à utiliser ce document.

**Activités libres.** Expression des opinions et réponses à des questions personnelles, des entrevues, des dialogues impromptus, des présentations et des vidéos.

**Activités structurées.** Réponses à des questions factuelles, jeux et dialogues fondés sur un modèle.

**Approprié à l'âge et à la langue.** Le matériel de lecture doit se rapporter aux expériences des élèves et convenir à leurs compétences linguistiques et à leur niveau de réflexion. Le matériel doit faire appel à une langue correspondant au vocabulaire quotidien des élèves et être susceptible de contribuer à l'approfondissement des compétences linguistiques des élèves.

**Connaissances linguistiques.** Connaissance des structures grammaticales et des règles, ainsi que des conventions d'orthographe et de ponctuation.

**Contenus d'apprentissage.** Connaissances théoriques et pratiques que les élèves doivent acquérir et dont ils doivent faire la preuve dans leurs travaux en classe et leurs examens, et dans les diverses autres activités sur lesquelles l'évaluation est fondée. Le programme d'études précise les contenus d'apprentissage pour chaque niveau.

**Contexte.** Discours ou événement entourant un terme et qui éclaire sa signification.

**Convention.** Utilisation du langage généralement acceptée (p. ex., ponctuation, majuscules) et autres éléments qui favorisent la compréhension (p. ex., table des matières, titres).

**Corrections.** Modifications importantes apportées à la teneur ou à l'organisation d'un document.

**Diction.** Choix et utilisation des mots dans les dialogues ou les écrits.

**Domaines.** Principaux éléments des applications linguistiques à partir desquels le programme d'études est organisé. Les domaines sont la communication orale, la lecture et l'écriture. Les cours de langues classiques comportent un quatrième domaine, soit les rapports entre la langue et d'autres contextes.

**Évaluation.** Jugement porté à propos de l'apprentissage des élèves et fondé sur des critères établis. L'évaluation exige qu'une valeur soit donnée à partir de données issues de diverses sources. L'objectif général de l'évaluation est de déterminer si les élèves ont assimilé les contenus d'apprentissage prévus.

**Évaluation générale.** Il s'agit d'un processus permettant de recueillir de façon systématique de l'information, une description de l'apprentissage et des réalisations des élèves sur une certaine période de temps. L'évaluation du travail des élèves nécessite la collecte d'échantillons de travaux et d'autres documents qui représentent de façon exacte leurs réalisations par rapport aux attentes. Les évaluations permettent également de réunir des observations descriptives précises qui peuvent motiver les élèves et les inciter, en collaboration avec leurs enseignantes et enseignants, à déterminer de nouveaux objectifs d'apprentissage.

**Évaluation formative.** Évaluation continue qui fait appel à diverses stratégies en vue de réunir des observations descriptives et d'informer les élèves de leurs progrès, de les encourager à miser sur leurs forces et à surmonter faiblesses. Cette approche aide le personnel enseignant à évaluer son enseignement et ses activités d'apprentissage. Elle est à la base des communications avec les élèves, les parents et le personnel enseignant sur les résultats de l'élève par rapport aux contenus d'apprentissage visés.

**Évaluation préalable.** Évaluation qui est réalisée avant le début de l'enseignement afin de déterminer ce que les élèves connaissent et peuvent faire. Elle précise les points forts et les points faibles des élèves en vue d'une programmation appropriée.

**Évaluation sommative.** Évaluation réalisée à la fin d'une unité ou d'un cours.

**Formes d'écriture.** Types de rédaction que les élèves sont tenus de produire (p. ex., poèmes, affiches, dialogues, étiquettes, phylactères, jeux de mots, messages publicitaires, listes, histoires illustrées, sondages, mots croisés, tableaux, descriptions, lettres, anecdotes, projets de recherche, compte rendu).

**Genre.** Type de composition littéraire (p. ex., roman, théâtre, poésie, nouvelle).

**Grammaire.** Règles qui régissent le choix et l'ordre des mots nécessaires afin de pouvoir s'exprimer de façon compréhensible pour le locuteur/rédacteur et la personne qui lit/écoute, ainsi que la prononciation des mots.

**Indices non-verbaux visuels.** Aspects de la communication parlée ou autre qui transmettent une signification sans utiliser des mots, notamment les expressions faciales, la gestuelle, le langage corporel, les illustrations, les caractères d'imprimerie et la ponctuation.

**Indices temporels.** Dans certaines langues, caractères spéciaux et phrases adverbiales ajoutés afin d'indiquer une relation temporelle.

**Indices verbaux.** Aspects de la langue parlée ou autres qui transmettent une signification, par exemple l'intonation, les inflexions, l'emphase, les types de mots (p. ex., noms, verbes, adjectifs), les préfixes et suffixes (p. ex., indicateurs du pluriel, temps des verbes), la composition sonore (p. ex., rythme), les pauses.

**Lecture intensive.** Activité faite en classe et orientée par l'enseignante ou l'enseignant qui suscite les analyses et les échanges entre les élèves et permet de réaliser divers travaux.

**Lecture prolongée.** Activité individuelle réalisée en dehors de la classe en fonction des orientations préliminaires établies par l'enseignante ou l'enseignant.

**Lecture d'épreuves.** Lecture attentive d'un document final visant à éliminer les erreurs typographiques et à corriger les erreurs de grammaire, d'orthographe et de ponctuation.

**Passages à première vue.** Textes écrits que les élèves n'ont pas vus auparavant.

**Processus de rédaction, compétences en écriture.** Compétences nécessaires pour rédiger un texte avec efficacité. Les compétences en écriture sont les suivantes : prospection d'idées, utilisation correcte des structures et des modèles linguistiques, utilisation correcte de la grammaire, de l'orthographe et de la ponctuation, organisation et développement logique des idées, choix des mots, des phrases et des structures appropriés au contexte et capables de transmettre efficacement le message, correction des fautes de grammaire, de vocabulaire, d'orthographe et de ponctuation.

**Prononciation courante.** Façon nationale ou officiellement reconnue de prononcer une langue.

**Racine lexicale.** Mot tiré du latin ou du grec ancien à partir duquel les mots modernes sont dérivés (p. ex., les mots qui comportent la racine lexicale bio sont dérivés du terme bios, qui signifie vie en grec).

**Ressources imprimées et électroniques.** Matériel provenant des médias imprimés ou électroniques, notamment le matériel de référence (p. ex., manuels, revues, disques cédéroms, programmes d'infographie, programmes de traitement de textes, modèles d'écriture, dictionnaires, dictionnaires visuels, correcteurs orthographiques des programmes de traitement de textes).

**Révision.** Modification des brouillons et correction des erreurs d'orthographe et de grammaire pour que la rédaction soit claire, cohérente et correcte.

**Stratégies de lecture.** Méthodes appliquées pendant la lecture en vue de déterminer la signification d'un texte (p. ex., informations tirées du contexte, connaissances préalables, indices visuels et verbaux, connaissance des modèles, termes apparentés, racines lexicales, familles de mots visant à établir une signification).

**Structures linguistiques.** Structures verbales utilisées en rédaction (p. ex., présent, passé et futur des verbes), accord des noms, des adjectifs, des sujets et des verbes, affirmations et négations, structures conventionnelles des phrases (p. ex., inversions, structures simples et composées) et contractions.

**Syntaxe.** Agencement des phrases et des énoncés dans une langue.

**Système d'écriture.** Forme de la langue écrite, qu'il s'agisse d'un système alphabétique comme l'alphabet romain ou cyrillique, ou de caractères comme le japonais ou le chinois.

**Ton de voix.** Tonalité utilisée pour distinguer les mots ayant la même prononciation.

**Verbes auxiliaires.** Verbes secondaires (p. ex., être, paraître).

**Verbes très fréquents.** Verbes utilisés fréquemment, par exemple être, avoir, aller, vouloir.

**Vocabulaire courant.** Mots et expressions idiomatiques d'une langue.

**Vocabulaire familier.** Vocabulaire utilisé régulièrement en classe et nécessaire à la communication. Il n'est pas relié à une unité en particulier.

---

Le ministère de l'Éducation et de la Formation  
tient à remercier toutes les personnes, les groupes  
et les organismes qui ont participé à l'élaboration  
et à la révision de ce document.

ISBN 0-7778-8366-X

98-098

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 1999



Imprimé sur du papier recyclé